



Fédération • Française • d'Orthodontie

Association loi 1901
Déclaration à la Préfecture : 3 mai 2001
Siège social 79, rue de Tocqueville – 75017 Paris

**Procès-verbal de la réunion
Du Conseil d'Administration du 11 septembre 2008**

Le 11 septembre 2008 à 14 heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française d'Orthodontie, dont le siège social est 79 rue de Tocqueville - 75017 Paris, se sont réunis chez Colloquium, 12 rue de la Croix-Faubin - 75011 Paris, sur convocation du Secrétaire Général par lettre simple, puis par e-mail à titre de rappel.

Chaque participant, en entrant en séance, a signé la feuille de présence, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Madame Giselle Delhaye-Thepaut préside la séance, en sa qualité de Présidente de l'Association ; Monsieur Jean-Baptiste Kerbrat est Secrétaire de séance, en sa qualité de Secrétaire Général de l'Association.

Sont présents :

Les membres du bureau :

Giselle Delhaye-Thepaut, Présidente
Jean-Baptiste Kerbrat, Secrétaire Général
Marie-Pierre Sache - Trésorière

A.F.P.P.

Jacqueline Kolf, Bernard Duthéage,

A.R.O.D.F.

Guy Bounoure, Alain Béry

C.E.O.

Patricia Lambrey-Obach, Marie-Pierre Sache

C.E.P.O.G.

Marie-Claude Tricot Blestel, Giselle Delhaye-Thepaut,

COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Armelle Manière, Monique Chouvin,

C.T.T.D.

Monique Chouvin,

G.R.E.A.T

Claude Lemasson

S.B.R.

Daniel Rollet,

S.E.S.W.

Yves Trin

Fédération • Française • d'Orthodontie

Siège social : 79, rue de Tocqueville 75017 Paris

Présidente : Giselle Delhaye Thepaut - email : gisele.delhaye@free.fr

Secrétariat : 12, rue de la Croix Faubin 75557 Paris Cedex 11 - email : am.merienne@colloquium.fr

Tél : +33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : +33 (0)1 44 64 15 16

www.orthodontie-ffo.org



Fédération • Française • d'Orthodontie

S.F.B.T.E.

Marie-Thérèse Ségura-Couderc

S.F.O.D.F.

Jean-Jcques Aknin, Olivier Mauchamp

S.F.O.L.

Adrien Marinetti

S.M.O.D.M.F.

Jean-Baptiste Kerbrat, Anne-Véronique Mons Lamy

Présidents des Commissions de la F.F.O.

Commission scientifique :

Commission d'organisation des Journées de l'Orthodontie (J.O.) : Hélène Barcelonne,

Commission des Communications affichées : Armelle Manière

Commission de communication & information :

Commission Formation Continue : Daniel Rollet

Commission d'excellence : Patricia Lambrey Obach

Commission d'éthique : Alain Béry

Commission des personnels de cabinet dentaire & médicaux : Claude Bourdillat-Mikol

Colloquium : Anne-Marie Mérienne

Sont excusés :

Françoise Flageul (ARODF)

Edith Lejoyeux (SBR)

Olivier Sorel (SFOL)

Alain Vigie du Cayla (Commission Formation Continue)

Sont absents :

Pierre Planché (CTTD)

Catherine Delcroix (GREAT)

Michel Danguy (SESW)

Frédéric Plas (SFBTE)

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Approbation du PV du CA du 13 mars 2008
2. Compte rendu rapide des commissions par chaque responsable
 - Commission scientifique
 - Commission d'organisation
 - Commission de Communication et Information
 - Commission de Formation Continue et la gazette de la FFO
 - Commission d'éthique
 - Commission des communications affichées et des tables cliniques
 - Commission du board
 - Commission du personnel des cabinets dentaires et médicaux
3. Prévision du programme des JO 2009 et 2010
 - Proposition des thèmes scientifiques :
 - . Des séances
 - . De la journée pré-congrès

Fédération • Française • d'Orthodontie

Siège social : 79, rue de Tocqueville 75017 Paris

Présidente : Giselle Delhaye Thepaut - email : gisele.delhaye@free.fr

Secrétariat : 12, rue de la Croix Faubin 75557 Paris Cedex 11 - email : am.merienne@colloquium.fr

Tél : +33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : +33 (0)1 44 64 15 16

www.orthodontie-ffo.org



Fédération • Française • d'Orthodontie

4. Quel pays inviter en 2009 ?
5. Les relations avec l'European Orthodontic Society (EOS)
 - . Rencontre au congrès de Lisbonne en juin 2008
 - . Participation de la FFO au prochain congrès européen 10-14 juin 2009 à Helsinki ((participation poster)
6. L'avancée du site Grand Public de la FFO (R du Large)
7. Le point sur notre demande à Bercy ; la réponse à apporter à leur courrier.
(Pour rappel : chaque Société Membre doit nous communiquer ses statuts)
8. L'appel de cotisation ; montant et date du paiement
9. Réponse à apporter aux Sociétés Membres à leurs demandes de mise en ligne sur le site de la FFO de leurs documents et informations spécifiques.
(Mail de la SFODF du 15 juillet)
10. Utilisation pour les activités de la FFO des fichiers des membres des sociétés :
Définir les règles et les limites
11. Questions diverses

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Jean-Jacques AKNIN, nouveau Président de la SFODF.

Certaines associations ayant renouvelé leur bureau au cours de l'année, il convient de réactualiser les membres qui composent le Conseil d'Administration.

Le secrétaire Général rappelle l'article 11 des statuts de la FFO :

« Le Conseil d'Administration est formé par la réunion des présidents de toutes les associations membres de la Fédération. Chaque président peut être assisté par deux membres du bureau de son association. »

Le Secrétaire Général demande à chaque Président d'indiquer le nom des membres qui l'assisteront lors des CA de la FFO, conformément aux statuts.

Après le tour de table, la liste actualisée des personnes à convoquer est la suivante :

A.F.P.P.

Jacqueline Kolf, Bernard Dutherage,

A.R.O.D.F.

Guy Bounoure, Françoise Flageul

C.E.O.

Patricia Lambrey-Obach, Marie-Pierre Sache

C.E.P.O.G.

Marie-Claude Tricot Blestel, Giselle Delhaye-Thépaut, Sandy Hermer

COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Armelle Manière, Monique Chouvin,

C.T.T.D.

Monique Chouvin, Pierre Planché

Fédération • Française • d'Orthodontie

Siège social : 79, rue de Tocqueville 75017 Paris

Présidente : Giselle Delhaye Thépaut - email : gisele.delhaye@free.fr

Secrétariat : 12, rue de la Croix Faubin 75557 Paris Cedex 11 - email : am.merienne@colloquium.fr

Tél : +33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : +33 (0)1 44 64 15 16

www.orthodontie-ffo.org



Fédération • Française • d'Orthodontie

G.R.E.A.T

Claude Lemasson, Catherine Delcroix

S.B.R.

Daniel Rollet, Edith Lejoyeux, Jean-Marie Landeau

S.E.S.W.

Yves Trin, Michel Danguy

S.F.B.T.E.

Marie-Thérèse Ségura-Couderc, Frédéric Plas

S.F.O.D.F.

Jean-Jacques Aknin, Jean-Michel Foucart

S.F.O.L.

Olivier Sorel, Adrien Marinetti

S.M.O.D.M.F.

Jean-Baptiste Kerbrat, Anne-Véronique Mons Lamy

1°) APPROBATION DU PV DU CA DU 13 MARS 2008

Chacun ayant pris connaissance préalablement du projet de PV du 13 mars 2008, la Présidente propose de voter l'adoption du procès verbal de la dernière séance.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité des présents le procès verbal du Conseil d'Administration du 13 mars 2008.

Pour faciliter l'ouverture des documents envoyés par mail, l'enregistrement des fichiers sera fait en. rtf

2°) COMPTE RENDU RAPIDE DES COMMISSIONS PAR CHAQUE RESPONSABLE

Commission scientifique

Pierre Planché demande à Monique Chouvin de l'aider dans son activité car il y a de nombreuses tâches à assumer tout au long de l'année.

Le CA approuve cette proposition.

4 réunions de travail sont à prévoir en 2009 (janvier, mars, avril et juin et septembre).

Monique Chouvin donne son accord. Le CA la remercie d'avoir accepté la mission.

Commission d'organisation

Hélène Barcelonne présente les statistiques des inscriptions à fin août 2008

321 inscrits au congrès

26 aux conférences pré congrès

37 aux ateliers

13 à la soirée de gala

80% des inscrits exercent en France

Ces chiffres correspondent à ceux de l'an dernier aux mêmes dates.

La commercialisation de l'espace d'exposition : + 250 m2 de vendu par rapport à l'an dernier

Fédération • Française • d'Orthodontie

Siège social : 79, rue de Tocqueville 75017 Paris

Présidente : Giselle Delhaye Thepaut - email : gisele.delhaye@free.fr

Secrétariat : 12, rue de la Croix Faubin 75557 Paris Cedex 11 - email : am.merienne@colloquium.fr

Tél : +33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : +33 (0)1 44 64 15 16

www.orthodontie-ffo.org



La présentation du travail des commissions est interrompue par l'appel téléphonique de l'avocat qui suit la requête faite auprès des services fiscaux de Bercy. Jean-Baptiste Kerbrat met le téléphone en haut parleur pour que chacun puisse suivre la conversation (voir point 7 de l'ordre du jour)

Commission de Communication et Information

Les relations avec la presse et les journalistes sont gérées par BV Conseil qui organise Également le standard des appels téléphoniques du public.

Il faudra être vigilant pour prévoir une permanence suffisante afin d'éviter le problème de l'année dernière à savoir un standard faussement saturé et des appels non reçus.

Toutes les questions sur la profession devront être renvoyées vers le Syndicat.

BV Conseil a réduit le coût de sa prestation car il ne relit pas les éditions du congrès cette année.

Il faudra revoir la couverture presse (écrite et audiovisuelle) faite pour annoncer le n° d'appel auprès du grand public.

Commission de Formation Continue et la gazette de la FFO

Renouvellement de l'accréditation des Sociétés.

La FMC est en place et en cours de démarrage

Tous les ans une déclaration des formations réalisées sera à faire auprès du CNFCO et de la préfecture.

Le regroupement des Sociétés scientifiques est sans doute à prévoir pour mutualiser la FMC de notre profession.

Le bulletin, renommé « La gazette » est un numéro spécial entièrement consacré aux JO 2008. Il a été édité et adressé dans les cabinets fin août.

Gisèle Delhaye-Thépaut remercie vivement Alain Vigie du Cayla pour le travail remarquable accompli cet été.

Le bulletin est apprécié et permet de relancer les inscriptions.

Commission d'éthique

Trois axes de travail pour les membres de la commission :

- Les sucettes
- L'approche éthique vis-à-vis des différentes Sociétés
- L'approche éthique vis-à-vis des fournisseurs

Commission des communications affichées et des tables cliniques

Les posters étudiants sont édités par GACD et les prix de la Fédération sont pris en charge par RMO.

Le jury sera composé de 2 universitaires et de deux membres de la FFO.

Pour cette année Jean Baptiste Kerbrat propose :

Armelle Manière, Monique Chouvin , Giselle Delhaye Thepaut et Pierre Planché.

Cette proposition est acceptée.

Les prix remis aux étudiants seront des avoirs de matériel orthodontique ou des subventions

Il y aura trois prix pour les étudiants : 1^{er} prix 500 euros, 2^{ème} prix 300 euros, 3^{ème} prix 200 euros.



Un prix sera décerné à la faculté qui aura le mieux participé à cette promotion des travaux de recherche des étudiants : prix de 500 euros.

La Présidente propose que la Fédération favorise la diffusion de ces posters primés lors de manifestations scientifiques telle que lors du congrès européen des EOS qui se tiendra l'année prochaine à Helsinki. Les dossiers doivent être en anglais et déposés avant le 31 décembre 2008. Pascal Garrec propose de s'en occuper.

Commission du board

La réunion du board se tiendra vendredi prochain.

Cette année une candidate se présente (peut-être deux si dossiers complets)

La remise du Board sera valorisée en se faisant en même temps que la remise des prix poster au congrès.

Prévoir un photographe pour cette séance.

Commission du personnel des cabinets dentaires et médicaux

Il est toujours difficile de demander aux assistantes de faire faire des présentations (mal à l'aise devant l'auditoire, réservées, peu habituées à communiquer, etc...)

Leurs séances se dérouleront sous forme de débats, plus de présentation au pupitre.

Pour info, le programme de l'an prochain est pratiquement terminé.

3^e) PREVISION DU PROGRAMME DES JO 2009 et 2010

Jean-Baptiste Kerbrat rappelle qu'en 2010, le congrès de la Société MODMF se tiendra à Paris, aux mêmes dates que les JO.

Ce congrès compte généralement 400 à 500 participants.

Jean-Baptiste Kerbrat propose de réunir les deux manifestations au Palais des Congrès de Paris, mais avec des salles spécifiques et réservées aux JO.

Un grand thème commun pourrait se dérouler en session plénière : « La chirurgie orthognatique »

Après débat, et un tour de table, les avis sont concordants :

- Une journée commune paraît suffisante,
- Les exposants ne sont pas les mêmes pour les 2 sociétés. Il faudra donc réduire la surface commerciale des JO (diminution des recettes, mais aussi diminution du coût de location)
- Il est primordial que les JO ne soit pas perdant financièrement.
- Une réunion des 2 bureaux doit se tenir pour affiner le projet. Il semble difficile d'organiser les deux congrès sur les mêmes lieux.

Dates du congrès 2009 : 6 au 9 novembre au Palais des Congrès

Thèmes du prochain congrès :

Le recensement des sujets scientifiques à retenir pour 2009 a déjà fait l'objet d'un travail de réflexion en réunion de comité scientifique.

Gisèle Delhaye Thépaut demande à chacun de compléter la liste déjà longue des suggestions.

De nouvelles propositions sont faites

- Les apnées du sommeil
La présidente rappelle qu'il y a maintenant une cellule « apnées du sommeil » à Paris VII en collaboration avec l'hôpital Saint Antoine. Robert Garcia en est le responsable. Il serait intéressant d'organiser une séance avec cette antenne.
- Les allergies (thème médical)
- Les auto transplantation
- Un thème sur la vie du praticien, peut être un thème central sur ce sujet très important pour les jeunes praticiens :
La vie du praticien et son bien être (comment gérer sa carrière, son stress au quotidien et son avenir professionnel)
 - Comment gérer son cabinet
 - Faut-il créer ou s'associer ?
 - Quel avenir pour la spécialité ?
- Le pré congrès pourrait être confié à Jean-Louis Raymond et un autre conférencier
La présidente propose Anne Marie Kuijpers-Jagtman pour ce deuxième conférencier du pré congrès. Elle est très pédagogue, claire et peut très bien assurer une journée complète
- Orthodontie sauvage, scarification
- Regarder autour des dents.
- La contention
- Les agénésies
- Les dents de sagesse

Le choix des thèmes sera fait lors des premières réunions après le congrès.

La présidente propose pour la séance inaugurale d'inviter Catherine DOLTO (pédopsychiatre de renom). Accord des membres. Il lui est demandé si elle ne pourrait pas prendre en charge une séance de conférences sur l'enfant. La présidente va essayer d'en savoir plus mais doute de sa disponibilité.

4^e) QUEL PAYS INVITER EN 2009 ?

Le pays invité cette année est un pays émergent. Il serait intéressant d'inviter pour 2009 un pays qui apporte une richesse scientifique aux JO.

Après quelques suggestions, le choix du CA se porte sur le Québec

Gille Lavigne devra être contacté très rapidement

Les apnées du sommeil pourraient être un très bon sujet à retenir

L'école belge est très spécialisée dans ce domaine. Michel Limme peut être contacté rapidement.

Les pays de l'Est sont très demandeurs pour participer à notre congrès.

La présidente rappelle que lors du congrès des EOS à Lisbonne, elle a contacté plusieurs conférenciers turcs, tchèques et Allemands très intéressés par nos JOF.

Pour 2010, l'invitation sera faite auprès des Tchèques.



5^e) LES RELATIONS AVEC L'EUROPEAN ORTHODONTIC SOCIETY (EOS)

Gisèle Delhaye Thépaut fait part de ses impressions et remarques après sa participation au congrès EOS de Lisbonne en juin 2008
Elle a été étonnée par la jeunesse de l'auditoire (25, 30,35 ans)
La structure du congrès est très intéressante : 1 conférencier vedette qui attire l'auditoire puis 4 ou 5 interventions de 10 mn par de jeunes orthodontistes choisis parmi ceux qui ont présentés un poster qui a été remarqué.

Beaucoup de pays émergents et de pays de l'Est sont présents.
La langue officielle est l'anglais. Les présentations se font en anglais (ce qui entraîne quelques difficultés pour les réponses de l'orateur qui ne maîtrise pas toujours très bien l'anglais)

Sur les 600 posters présentés, 1 seul poster français !
Avec la présentation de Posters pendant les JOF, on a des posters et des étudiants pour les présenter.
Le rôle de la FFO doit être de les motiver et de les aider dans ce travail en délivrant des bourses financées par la FFO. La France doit être d'avantage présente dans le congrès européen des EOS.

Le prochain congrès de l'EOS se tiendra du 10 au 14 juin 2009 à Helsinki
Un budget recherche de la FFO permettrait de présenter 3 posters. Il suffirait de prendre les 3 meilleurs de 2007. Il faut valoriser nos compétences françaises.

Toujours dans un souci d'ouverture de nos compétences et de notre savoir vers l'Europe, Claude Bourdillat Mikol informe le CA d'un travail mené actuellement au sein de EFOSA (European Fédération of Orthodontic Specialists Associations).
Ce groupe anglo-saxons, réfléchit à la mise au point d'un système qualité et d'auto évaluation.

Il serait intéressant que les français y participent également.
Les membres du CA sont invités à se rendre sur le site et à s'auto évaluer
www.efosa.org
puis rubrique « quality system », cliquer ensuite sur le logo ESA.
Vous pouvez y accéder également à partir de www.esas.nu

6^e) L'AVANCEE DUSITE GRAND PUBLIC DE LA FFO (R du Large) reporté au prochain CA Faute de temps, le sujet est reporté au CA de novembre.

7^e) LE POINT SUR NOTRE DEMANDE A BERCY

Jean-Baptiste Kerbrat a réussi à avoir l'avocat qui suit le dossier en direct au téléphone. Voici ces commentaires

Le ministère des Finances n'a pas encore pris de position sur le dossier de la FFO (Assujettissement ou non des JO à l'impôt sur les Sociétés)
La question est de savoir si le net des JO est un net défiscalisé.
Le Ministère des Finances ne semble pas considérer que se soit une activité commerciale. Mais leur position n'est pas définitive.



Fédération • Française • d'Orthodontie

En fonction de la réponse de Bercy, la fiscalisation des revenus des JO serait à appliquer avant la redistribution de subvention aux Sociétés.

Le fait d'avoir adressé un courrier en juin, prouve la bonne foi de la FFO et évitera les hostilités.

Mais la FFO n'est pas à l'abri d'une régularisation sur les années antérieures.

La décision sera prise fin septembre.

Fin de la communication téléphonique.

Pour préparer le dossier pour l'avocat il a été demandé en juin à chaque société d'indiquer le nombre de jour de formation/congrès réalisé dans l'année et de fournir ses statuts. Peu de Sociétés ont répondu.

Jean-Baptiste Kerbrat précise qu'à la date de l'appel de cotisation de la FFO, (octobre 2008), les statuts en sa possession seront considérés à jour. Ils seront transmis au Ministère des Finances pour compléter le dossier déposé.

Un tour de table est fait pour que chaque Président indique le nombre de jour congrès/formation réalisé dans l'année par sa Société.

Activité propre à chaque Société (hors activité avec la FFO)

Nombre de jour congrès/formation par an

AFPP : 4

ARODF : 3

CEO : 4

CEPOG : 4

Collège des enseignants : 0

CTTD : 2

GREAT : 2

SBR : 6

SESW : 2

SFBTE : 4

SFODF : 14

SFOL : 4

SMODF : 2

8^e) L'APPEL DE COTISATION

Dans les jours qui viennent, Marie-Pierre Sache demandera à tous les Présidents de déclarer sur l'honneur le nombre de membres que compte sa Société, à jour de cotisation en 2007

Ce nombre déterminera le montant de la cotisation annuelle 2008 que devra acquitter chaque Société auprès de la FFO.

Fédération • Française • d'Orthodontie

Siège social : 79, rue de Tocqueville 75017 Paris

Présidente : Giselle Delhaye Thepaut - email : gisele.delhaye@free.fr

Secrétariat : 12, rue de la Croix Faubin 75557 Paris Cedex 11 - email : am.merienne@colloquium.fr

Tél : +33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : +33 (0)1 44 64 15 16

www.orthodontie-ffo.org



9^e) LA REPONSE A APPORTER AUX SOCIETES MEMBRES A LEUR DEMANDES DE MISE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA FFO DE LEURS DOCUMENTS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES (Mail de la SFODF du 15 juillet)

La présidente rappelle ce qui a toujours été fait en la matière, à savoir :

- annoncer dans son site les formations dans la rubrique « actualités »
- donner le lien vers le site de la société organisatrice pour inscription et information complémentaires.

La FFO ne transmettra pas les formulaires d'inscriptions aux différents congrès mais seulement les dates et lieux, via son site internet : www.orthodontie-ffo.org

10^e) UTILISATION POUR LES ACTIVITES DE LA FFO DES FICHIERS DES MEMBRES DES SOCIETES : DEFINIR LES REGLES ET LES LIMITES

La SFODF rappelle qu'elle ne peut pas transmettre son fichier des membres à la FFO. Cette décision ayant été prise par le CA de la SFODF.

La présidente rappelle que le fichier de la FFO est constitué par les inscriptions des orthodontistes aux JOF depuis 2003.

Ce fichier est utilisé uniquement pour les envois de la FFO à savoir :

- L'envoi de la Gazette deux fois par ans
- Le programme des JOF en mai de chaque année.

La question est posée de savoir si chaque Président peut utiliser le fichier de la FFO pour les annonces des formations de sa propre société. La réponse n'a pas été donnée faute de temps pour la discussion.

11^e) QUESTION DIVERSES

Date de la première réunion du Comité Scientifique après le congrès :

11 décembre 9h30 à 12h30 dans les bureaux de Colloquium

Date du prochain CA :

7 novembre à 17h30 dans les locaux du Palais des Congrès, Porte Maillot

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

La Présidente

Giselle DELHAYE THEPAUT

Le Secrétaire de Séance

Jean Baptiste KERBRAT